



COMPOSITION DES JURYS
UFR Sciences Humaines
Année universitaire 2016-2017

Le Président de l'Université de Bourgogne

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°) ;
VU l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la Licence ;
VU l'arrêté modificatif du 17 octobre 2014 accréditant l'Université de Bourgogne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les directeurs des composantes ;
VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 8 juillet 2016 ;

ARRETE

Article 1 :

Le jury de la **Licence Sciences Humaines et Sociales mention HISTOIRE** est ainsi constitué pour l'année universitaire 2016-2017:

Licence 1	Licence 2	Licence 3
Président : Stéphane GACON	Président : Christian STEIN	Président : Hervé MAZUREL
Membres :	Membres :	Membres :
Sophie BABY	Benoît CARITEY	Philippe BLANC
Philippe BLANC	Hervé DUCHENE	Martine CLOUZOT
Thomas BOUCHET	David EL KENZ	Hervé DUCHENE
Hervé DUCHENE	Arnaud FOSSIER	Arnaud FOSSIER
David EL KENZ	Stéphane GACON	Stéphane GACON
Vincent FORGEOT	Valérie GACON	François JARRIGE
François JACQUIN	François JACQUIN	Perrine KOSSMANN
François JARRIGE	Perrine KOSSMANN	Sabine LEFEBVRE
Perrine KOSSMANN	Arnaud MAZOYER	Dominique LE PAGE
Muriel LABONNELIE	Hervé MAZUREL	Bruno LEMESLE
Dominique LE PAGE	Hervé MOUILLEBOUCHE	Arnaud MAZOYER
Hervé MOUILLEBOUCHE	Alain RAUWEL	Hervé MOUILLEBOUCHE
Alain RAUWEL		Philippe POIRRIER
Philippe SALVADORI		Philippe SALVADORI
Giuseppe SANGIRARDI		Christian STEIN
Christian STEIN		Jean VIGREUX
Laurent-Henri VIGNAUD		
Ambra ZORAT		

Article 2 :

Le présent arrêté est publié par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'UFR Sciences Humaines et sur le site internet de l'UFR Sciences Humaines.

Fait à DIJON, le vendredi 18 novembre 2016



Le Directeur de l'UFR Sciences Humaines

Philippe SALVADORI